N° 306 — 21e Année

LE NUMERO : CINQUANTIMES

Mardi 2 Novembre 1909

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

REDACTION :
ROUBAIX, rue Richard-Lenoir, 43, près du théâtre du Fontenoy. — (Téléphone 051)
TOURCOING, rue Varin, 53. (Téléphone 154)

Siège administratif :
Rue de Béthune, 27, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr. 50 — Un an : 18 fr.
Nord et Départements limitrophes :
Trois mois : 5 francs — Un an : 20 francs
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES . . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. —

Les annonces peuvent rester pour le journal et pour Paris, dans nos bureaux 90, rue Taitbout.

TÉLÉPHONE
A ROUBAIX : N° 051 (A TOURCOING : N° 1070
A LILLE : N° 67

Nous commencerons

DEMAIN

la publication d'un nouveau roman

M. BELLE-HUMEUR

Par CHARLES FOLEY

qui ne précède que de quelques jours l'apparition d'une œuvre d'un de nos plus féconds romanciers, M. Paul d'Ivoy, l'auteur des « CINQ SOUS DE L'AVAREDE ».

L'œuvre de M. Charles Foley, étude délicieuse de mœurs contemporaines, trouvera auprès de nos lecteurs un accueil aussi sympathique que celles qui l'ont précédée.

LA JOURNÉE

— Près de Bordeaux, des tombes ont été profanées et dans un cimetière des gardes ont tiré sur des gendarmes.

— A Saint-Chéaltie, des ouvriers du textile se sont mis en grève.

OPINIONS

DE L'AUTRE COTÉ DES PYRÉNÉES

Quel étrange pays que l'Espagne et de quelle bizarre façon on y pratique le régime parlementaire ! Ce n'est pas moi qui regretterai le départ du cat instrument du Gésu qui s'appelle M. Maura. En en débarrassant la nation sœur, le roi a fait miracle. Mais convenons que la façon dont les choses se sont passées est curieuse. Voilà un premier ministre qui vient de déclarer fièrement à la tribune des Cortès, qu'il ne veut point quitter le pouvoir. Il a une tâche à accomplir et il l'accomplira jusqu'au bout. Cette noble déclaration lui vaut les applaudissements enthousiastes d'une majorité d'autant plus écrasante qu'il a lui-même fixé le chiffre. C'est alors, dit-on, que les choses se passent en Espagne : le gouvernement décide lui-même, — secrètement bien entendu — le nombre de sièges qu'il peut bien laisser à chaque fraction de l'opposition, et de quelque façon que votent les électeurs, les résultats proclamés sont presque toujours conformes à ce que le gouvernement a décidé.

Voilà donc un premier ministre résolu à garder le pouvoir, et une majorité non moins résolue à le lui maintenir. Une nuit se passe : rien qu'une nuit ; et l'on apprend que le premier ministre s'en va. Qu'il s'en aille de son plein gré, ses paroles de la veille rendent impossible de le croire. Il est chassé, malgré sa formidable majorité; et personne ne dit mot. Ce parti dominant qui prétendait parler au nom de la volonté du pays s'effilochement, le nombre de ses élus lui permettait de la prétendre), se laisse dépouiller du gouvernement, sans protester, en poussant à peine un discret soupir. La Chambre va être dissoute ; on sait d'avance qu'une écrasante majorité libérale viendra remplacer l'écrasante majorité cléricale. Celle-ci se résigne : l'accident qui lui arrive. Elle ne crie pas au coup d'Etat, à la violation des règles parlementaires. Elle se contente de baisser la tête.

Le parti des Jésuites n'a pas l'habitude d'accepter si facilement la perte de son pouvoir. Pour qu'il en soit si accommodant, il faut qu'il sente sur ses épaules tout le poids de l'effroyable réprobation que son crime a soulevée dans tout le monde civilisé. Que M. Maura ait été mis à la porte de cette façon cavalière, on ne peut pas s'en étonner. Les gens les mieux informés disent qu'il n'avait même pas soumis à l'approbation du roi la question de l'exécution de Ferrer. Il paraît qu'en Espagne, le roi ne peut rien décider en pareil cas, sans une proposition des ministres. On devine sans peine que le souverain, tiraillé par des influences contraires, a évité d'hésiter, comptant laisser toute la responsabilité au ministère. Mais la formidable explosion d'indignation qui a suivi, lui a montré l'étendue de la faute commise, et la déplorable situation dans laquelle M. Maura l'avait jeté. On conçoit qu'il ne lui en ait eu aucun gré. Il n'a même pas ménagé le ministre exploit. On aurait pu l'avertir plus tôt, et ne point lui laisser prononcer à la tribune des paroles qui rendent son départ plus pitoyable et plus douloureux. Crier bien haut qu'on a des devoirs à remplir au pouvoir, et qu'on ne les déserta pas, puis le lendemain laisser décollement la place à l'adversaire par lequel on vient d'être fort maltraité, et auquel on s'a répondu sur le même ton, il y a là de quoi blesser l'amour-propre le moins susceptible ; et il est pénible à jouer devant le monde un rôle aussi humilié. Ce n'est pas moi qui plaindrai M. Maura ; ni vous non plus, sans doute. Il a ce qu'il mérite, ou plutôt il mériterait pis. Mais l'accident est désagréable.

Nous avons; une fois de plus, l'occasion d'admirer l'intelligence politique du Saint-Père. C'est en son nom qu'on a assuré toute l'affaire Ferrer. Tout le monde y a reconnu la main des Jésuites, ses chefs. Il avait déjà perdu l'influence de l'Eglise en France, provoqué la Séparation, reposé les dangereuses concessions qu'on lui faisait. S'il trouve moyen de perdre l'Espagne elle-même, ce sera le comble. L'histoire considérera comme un véritable phénomène l'absurdité et la folie de cette cour pontificale, son ignorance invraisemblable des hommes et des choses de son temps, l'outrance de ses défiances, l'esprit du siècle. Le Gésu a terriblement baissé ; la médiocrité de ses chefs et de ses instruments étonne ; l'imprudence de ces officiers stupéfie. Il a vraiment perdu tout équilibre de la raison pour risquer l'assassinat de Ferrer ; quand on n'aurait consulté que le voix de l'intérêt, quelle proportion y avait-il entre le bénéfice à tirer de ce crime et le péril des indignations qu'on était certain de faire éclater ? Il faut que la rage de la domination, ait d'une nomination féroce, aveugle terriblement les maîtres du pauvre Pie X. pour qu'ils aient été jusque-là. Je soupçonne M. Merry del Val de n'être guère plus fort qu'un Dulac et un Montagnini. Je plains les catholiques, les prêtres intelligents : ils doivent terriblement souffrir. Il était dans la décadence des jésuites, de préparer toujours, pour leur insatiable ambition, des catastrophes soit à eux-mêmes, soit aux nations et aux gouvernements qui se livrent à eux. On l'a vu, de façon constante, depuis le XVIIIe siècle. Ils l'avaient déjà fait d'une façon aussi criminelle, aussi téméraire qu'aujourd'hui, mais ils ne l'avaient jamais fait d'une façon aussi sotte.

Puisque le renversement de M. Maura assurer le salut de l'Espagne ! Le mal n'est pas trop fort. La domination de l'Eglise était en train d'épuiser, de tuer ce grand peuple et ce grand pays. C'était à la fois la plus effrayante désorganisation matérielle et la plus navrante usure morale. Le gouvernement libéral trouvera l'énergie nécessaire pour combattre efficacement le mal ? La pieuvre cléricale a déjà attaché au corps de sa victime ce sont pressées cet curieuse.... Voilà un premier ministre qui vient de déclarer fièrement à la tribune des Cortès, qu'il ne veut point quitter le pouvoir. Il a une tâche à accomplir et il l'accomplira jusqu'au bout. Cette noble déclaration lui vaut les applaudissements enthousiastes d'une majorité d'autant plus écrasante qu'il a lui-même fixé le chiffre. C'est alors, dit-on, que les choses se passent en Espagne : le gouvernement décide lui-même, — secrètement bien entendu — le nombre de sièges qu'il peut bien laisser à chaque fraction de l'opposition, et de quelque façon que votent les électeurs, les résultats proclamés sont presque toujours conformes à ce que le gouvernement a décidé.

Voilà donc un premier ministre résolu à garder le pouvoir, et une majorité non moins résolue à le lui maintenir. Une nuit se passe : rien qu'une nuit ; et l'on apprend que le premier ministre s'en va. Qu'il s'en aille de son plein gré, ses paroles de la veille rendent impossible de le croire. Il est chassé, malgré sa formidable majorité; et personne ne dit mot. Ce parti dominant qui prétendait parler au nom de la volonté du pays s'effilochement, le nombre de ses élus lui permettait de la prétendre), se laisse dépouiller du gouvernement, sans protester, en poussant à peine un discret soupir. La Chambre va être dissoute ; on sait d'avance qu'une écrasante majorité libérale viendra remplacer l'écrasante majorité cléricale. Celle-ci se résigne : l'accident qui lui arrive. Elle ne crie pas au coup d'Etat, à la violation des règles parlementaires. Elle se contente de baisser la tête.

Le parti des Jésuites n'a pas l'habitude d'accepter si facilement la perte de son pouvoir. Pour qu'il en soit si accommodant, il faut qu'il sente sur ses épaules tout le poids de l'effroyable réprobation que son crime a soulevée dans tout le monde civilisé. Que M. Maura ait été mis à la porte de cette façon cavalière, on ne peut pas s'en étonner. Les gens les mieux informés disent qu'il n'avait même pas soumis à l'approbation du roi la question de l'exécution de Ferrer. Il paraît qu'en Espagne, le roi ne peut rien décider en pareil cas, sans une proposition des ministres. On devine sans peine que le souverain, tiraillé par des influences contraires, a évité d'hésiter, comptant laisser toute la responsabilité au ministère. Mais la formidable explosion d'indignation qui a suivi, lui a montré l'étendue de la faute commise, et la déplorable situation dans laquelle M. Maura l'avait jeté. On conçoit qu'il ne lui en ait eu aucun gré. Il n'a même pas ménagé le ministre exploit. On aurait pu l'avertir plus tôt, et ne point lui laisser prononcer à la tribune des paroles qui rendent son départ plus pitoyable et plus douloureux. Crier bien haut qu'on a des devoirs à remplir au pouvoir, et qu'on ne les déserta pas, puis le lendemain laisser décollement la place à l'adversaire par lequel on vient d'être fort maltraité, et auquel on s'a répondu sur le même ton, il y a là de quoi blesser l'amour-propre le moins susceptible ; et il est pénible à jouer devant le monde un rôle aussi humilié. Ce n'est pas moi qui plaindrai M. Maura ; ni vous non plus, sans doute. Il a ce qu'il mérite, ou plutôt il mériterait pis. Mais l'accident est désagréable.

Nous avons; une fois de plus, l'occasion d'admirer l'intelligence politique du Saint-Père. C'est en son nom qu'on a assuré toute l'affaire Ferrer. Tout le monde y a reconnu la main des Jésuites, ses chefs. Il avait déjà perdu l'influence de l'Eglise en France, provoqué la Séparation, reposé les dangereuses concessions qu'on lui faisait. S'il trouve moyen de perdre l'Espagne elle-même, ce sera le comble. L'histoire considérera comme un véritable phénomène l'absurdité et la folie de cette cour pontificale, son ignorance invraisemblable des hommes et des choses de son temps, l'outrance de ses défiances, l'esprit du siècle. Le Gésu a terriblement baissé ; la médiocrité de ses chefs et de ses instruments étonne ; l'imprudence de ces officiers stupéfie. Il a vraiment perdu tout équilibre de la raison pour risquer l'assassinat de Ferrer ; quand on n'aurait consulté que le voix de l'intérêt, quelle proportion y avait-il entre le bénéfice à tirer de ce crime et le péril des indignations qu'on était certain de faire éclater ? Il faut que la rage de la domination, ait d'une nomination féroce, aveugle terriblement les maîtres du pauvre Pie X. pour qu'ils aient été jusque-là. Je soupçonne M. Merry del Val de n'être guère plus fort qu'un Dulac et un Montagnini. Je plains les catholiques, les prêtres intelligents : ils doivent terriblement souffrir. Il était dans la décadence des jésuites, de préparer toujours, pour leur insatiable ambition, des catastrophes soit à eux-mêmes, soit aux nations et aux gouvernements qui se livrent à eux. On l'a vu, de façon constante, depuis le XVIIIe siècle. Ils l'avaient déjà fait d'une façon aussi criminelle, aussi téméraire qu'aujourd'hui, mais ils ne l'avaient jamais fait d'une façon aussi sotte.

Puisque le renversement de M. Maura assurer le salut de l'Espagne ! Le mal n'est pas trop fort. La domination de l'Eglise était en train d'épuiser, de tuer ce grand peuple et ce grand pays. C'était à la fois la plus effrayante désorganisation matérielle et la plus navrante usure morale. Le gouvernement libéral trouvera l'énergie nécessaire pour combattre efficacement le mal ? La pieuvre cléricale a déjà attaché au corps de sa victime ce sont pressées cet curieuse.... Voilà un premier ministre qui vient de déclarer fièrement à la tribune des Cortès, qu'il ne veut point quitter le pouvoir. Il a une tâche à accomplir et il l'accomplira jusqu'au bout. Cette noble déclaration lui vaut les applaudissements enthousiastes d'une majorité d'autant plus écrasante qu'il a lui-même fixé le chiffre. C'est alors, dit-on, que les choses se passent en Espagne : le gouvernement décide lui-même, — secrètement bien entendu — le nombre de sièges qu'il peut bien laisser à chaque fraction de l'opposition, et de quelque façon que votent les électeurs, les résultats proclamés sont presque toujours conformes à ce que le gouvernement a décidé.

Voilà donc un premier ministre résolu à garder le pouvoir, et une majorité non moins résolue à le lui maintenir. Une nuit se passe : rien qu'une nuit ; et l'on apprend que le premier ministre s'en va. Qu'il s'en aille de son plein gré, ses paroles de la veille rendent impossible de le croire. Il est chassé, malgré sa formidable majorité; et personne ne dit mot. Ce parti dominant qui prétendait parler au nom de la volonté du pays s'effilochement, le nombre de ses élus lui permettait de la prétendre), se laisse dépouiller du gouvernement, sans protester, en poussant à peine un discret soupir. La Chambre va être dissoute ; on sait d'avance qu'une écrasante majorité libérale viendra remplacer l'écrasante majorité cléricale. Celle-ci se résigne : l'accident qui lui arrive. Elle ne crie pas au coup d'Etat, à la violation des règles parlementaires. Elle se contente de baisser la tête.

Le parti des Jésuites n'a pas l'habitude d'accepter si facilement la perte de son pouvoir. Pour qu'il en soit si accommodant, il faut qu'il sente sur ses épaules tout le poids de l'effroyable réprobation que son crime a soulevée dans tout le monde civilisé. Que M. Maura ait été mis à la porte de cette façon cavalière, on ne peut pas s'en étonner. Les gens les mieux informés disent qu'il n'avait même pas soumis à l'approbation du roi la question de l'exécution de Ferrer. Il paraît qu'en Espagne, le roi ne peut rien décider en pareil cas, sans une proposition des ministres. On devine sans peine que le souverain, tiraillé par des influences contraires, a évité d'hésiter, comptant laisser toute la responsabilité au ministère. Mais la formidable explosion d'indignation qui a suivi, lui a montré l'étendue de la faute commise, et la déplorable situation dans laquelle M. Maura l'avait jeté. On conçoit qu'il ne lui en ait eu aucun gré. Il n'a même pas ménagé le ministre exploit. On aurait pu l'avertir plus tôt, et ne point lui laisser prononcer à la tribune des paroles qui rendent son départ plus pitoyable et plus douloureux. Crier bien haut qu'on a des devoirs à remplir au pouvoir, et qu'on ne les déserta pas, puis le lendemain laisser décollement la place à l'adversaire par lequel on vient d'être fort maltraité, et auquel on s'a répondu sur le même ton, il y a là de quoi blesser l'amour-propre le

Camille PELLETAN.

CHRONIQUE

L'HOMME-VOLANT

Décidément, les poètes et les romanciers ne sont toujours préoccupés de l'aviation, et cela même dans les moments où les savants abandonnent le système du plus lourd que l'air. Nous avons récemment cité de beaux vers de Lamartine, décrivant une machine volante, voici maintenant, dans le même cadre d'idées un joli conte de Paul Arène, tout il y a une trentaine d'années.

Pal connu sa homme cerf-volant, — la race des hommes-volants n'est pas près de disparaître de ce monde ! — il s'appelait Siffroy (d'Antonavel), il était berger de son état.

Le matin, mamant les moutons sur la montagne, Siffroy regardait toujours sa faire. Depuis son enfance, l'espace l'inquiétait : l'espace, l'infini du bleu plaqué d'étoiles. Il aurait voulu monter là-haut, comme les jean-le-blanc et les aigles, comme le fumée de son feu. Pourquoi ? pour rien. Du moins, il ne savait pas.

Un jour, à l'auberge, c'est la première fois qu'il y entrait, Siffroy remarqua une vieille image représentant un homme dans un grand panier, qu'emportait vers le ciel un globe immense. Le globe pléhait au-dessus des nuages ; en bas, la terre semblait une fourmilière, avec des villes, des champs de blé, des ponts, des rivières, des routes ; l'homme du panier tenait un drapeau. Siffroy ne se rapprocha ; et depuis, il ne voyait toujours en rêve, lui, Siffroy (d'Antonavel) tenant un drapeau, au-dessus des nuages, dans un grand panier.

Certain samedi, jour de marché, Siffroy descendit la ville. Il avait deux écus en poche. Arrivé au portail peint, il s'informa auprès de quelqu'un, passant, qui pourrait lui faire un joli ballon pour deux écus ? — Le préposé de l'octroi, ayant deviné notre homme, répondit : « Pour un travail comme celui-là, il faut du papier gommé, de la toile... Je ne vois guère que Castarin ». Or, il était avéré que le Castarin, peintre et tailleur de papier soient à ses moments perdus, avait pour occupation principale d'amuser les gens de la ville en durdinant à rencontre des petits villageois toutes sortes de farces et de méchancetés cruelles.

Siffroy trouva Castarin devant sa boutique, sur la Placette, en train de barbouiller de jaune cadmium, un train de berbouiller de jaune cadmium, un train de berbouiller de jaune cadmium, « Qu'y a-t-il à votre service ? » — « Excusez si je vous dérange, mais je m'appelle Siffroy (d'Antonavel) et je voudrais que vous me fissiez un joli ballon de deux écus. C'est la préposé qui m'envoie ». A ces mots, Castarin détourna la tête, et, voyant le bonne figure douceur candide de ce crâne en ogive de son interlocuteur, il cligna de l'œil avec un air de profonde satisfaction, tandis qu'un frémissement sécétal la ligne en « de lait quand il fiéra la proie » lui bridait les muscles des joues. — « Un ballon ! ainsi, vous voudriez un ballon. Mi-ti en reposant son pinceau sur sa boîte à couleurs ; un ballon pour monter dedans ? » — « Oui, monsieur, en papier bien auiné, si que possible, avec la lune et les étoiles ». — « On peut vous en faire un si vous y tenez ; moi, il me semble que je préférerais un cerf-volant, solide, bien fait, un beau cerf-volant à deux places ». — « Je n'en ai jamais vu ! » dit Siffroy. — « C'est que, dans un ballon, il y a de l'esprit de vin, des étoupes ; rien qu'un coup de vent, et tout s'enflamme !... aimerie-vous brûler en l'air ? » Siffroy était devenu perplexe. Castarin, lui, comprenait sur son doigt, rédéchinant. Puis, tout à coup; comme subitement inspiré : « Que diriez-vous d'une paire d'ailes ? — « Des ailes ! J'y avais pensé », répondit Siffroy, qui, en effet, avant sa découverte du ballon, avait plus d'une fois rêvé aux moyens de se fabriquer des ailes, tout en suivant du regard, le-haut, dans le bleu, le vol des aigles et des jean-le-blanc.

Marché conclu, pour prix : Siffroy remonte vers Antonavel, et Castarini se met résolument au travail.

Ce fut un démé dans la ville, quand on apprit qu'à la foire prochaine, Siffroy (d'Antonavel) volerait, et que Castarini lui fabriquait ses ailes. Trois semaines durant, les curieux assiégèrent la boutique de la Placette ; trois semaines, Castarini demeura enfermé derrière, et, négligeant les peintures en train, refusant les commandes les plus pressées, peu visible, silencieux et tout enfier à son chef-d'œuvre.

* * *

Enfin, le grand jour arriva. Dès la première heure, les gens de la ville allèrent en goster sur le pont, guettant la caravane d'Antonavel. — « Et Siffroy ? » Pas de Siffroy ! On apprit que Siffroy était descendu chez Castarini depuis la veille pour achever les ailes et s'exercer.

Tranquille comme si de rien n'était, Castarini fumait sa pipe à sa fenêtre.

Il se fit peu d'affaires à cette foire-là ; légumes, poniers d'œufs, sacs de blé restèrent à l'abandon, étonnés et désœuvrés, tout le monde attendait sous la lunette de Castarini.

A midi sonnant, Castarini éteignit sa pipe. Un instant après, il apparaissait sur la porte, lentement par la main Siffroy (d'Antonavel), rouge d'orgueil, et décrivait d'immenses ailes d'ailes. Quatre mètres d'ailes pour deux écus, tout en papier d'argent et d'or ! Castarini, évidemment en était du sien, Castarini avait bien fait les choses.

Aussi quelle joie, quand, sur le vieil orme dégé dont la fourche formait piste-forme, on vit Siffroy (d'Antonavel) apparaître en costume de cérémonie ; Siffroy n'était pas beau naturellement : représentait-rouge, avec des ailes d'argent et d'or sur un vesta de drogueta.

— « Du large, vous autres ! crie Castarini ; et toi, Siffroy, sur bien soin de le lancer au troisième coup... Je compte : une, deux, trois ! » Siffroy gonfla ses ailes, qui battirent au vent et frémirent ; il prit son élan, mais ne se lança point. Tant de têtes d'hommes et de femmes, tant d'yeux levés vers lui, tant de bouches ouvertes l'intimidaient, et puis l'orineau, maintenant, lui semblait haut comme une montagne. — « Recommençons ! une, deux... » Les ailes retombèrent affaissées, et Siffroy déclara qu'il n'avait pas envie d'aller se noyer dans la mer. A cette réponse, la foule se fâche, et quelques-uns voulurent jeter des pierres. Mais Castarini les arrêta. Castarini était psychologue et avait appris à connaître l'âme chimérique et fantastiquement imaginative de Siffroy : — « Il va voler, vous allez voir ! » Puis, de sa voix la plus douce : — « Dis-moi, Siffroy, c'est donc partir qui t'embarrasse ? » — « Oui, c'est partir ; mais je ne sais pas le faire ! » — « Il vais la donner le moyen, ferme les yeux, remue les ailes, et figure-toi que tu es un petit oiseau ». — « Je me la figure », dit Siffroy. — « Maintenant, élévation ! Je vais t'effarouche ». Et s'approchant de l'arbre sur la pointe des pieds, Castarini claqua doucement dans ses mains en faisant : pchit ! pchit ! pchit ! A la pomme pour faire envoler une hirondelle.

La hirondelle... non ; Siffroy s'envola ; il tourbillonna un instant dans un nuage d'argent et d'or, tomba par terre et se rompit la jambe droite. Et, l'on parle encore dans le pays de ce lien Siffroy (d'Antonavel), qui, perché sur un orme, croyait être un petit oiseau.

René ARENE.

Les Caisses DES ÉCOLES

Lorsqu'on entreprend de chercher à fond les moyens de pourvoir gratuitement et efficacement la défense de l'école laïque, le premier résultat auquel on aboutit, c'est le slogan de l'investigateur même. Stupeur devant la constatation que ces moyens existent presque tous, et depuis longtemps, et en si grand nombre qu'en vérité pas d'innovations restent désirables et possibles. Stupeur devant ce fait, à peine compréhensible, que tant de démocrates se soient encore à ignorer, ou méconnaître, ou négliger, les armes à eux offertes par l'actuelle législation, la jurisprudence, et notre organisation administrative, ainsi que les exemples multiples autour d'eux.

Je voudrais parler aujourd'hui des Caisses des Ecoles.

Elles appartiennent d'ailleurs à l'actualité, même la plus strictement journalistique. La dixième Fête des Ecoles, qui va avoir lieu dans quelques jours, commémorera en effet le soixantième anniversaire de la fondation de la première Caisse des Ecoles.

Il est à présumer que pas de personnes ignorent ce que c'est que la Fête des Ecoles. C'est une manifestation hautement organisée par la Ligue française de l'Enseignement pour célébrer les bienfaits dans tous chies par notre pays dans la voie de l'éducation du peuple. En 1904, il s'agissait de rappeler le pétitionnement monstre lancé par Jean Macé en faveur de la gratuité, de l'obligation et de la laïcité de l'instruction primaire. En 1905, c'était le vingt-cinquième anniversaire de la mutualité scolaire ; en 1906 ,le vingt-cinquième anniversaire des écoles normales de Fontenay-aux-Roses et de Saint-Cloud ; en 1907, le vingt-cinquième anniversaire de la grande fot scolaire de Jules Ferry. L'an dernier enfin, on fêtait l'oeuvre scolaire de la deuxième République et la mémoire d'un admirable précurseur, Hippolyte Carnot.

Ce dernière fois que la législation s'occupa des Caisses des Ecoles, ce fut bien en 1867, par un texte promulgué la 10 avril, et dont Victor Duruy demandait le vote depuis près de deux ans.

Mais il existait déjà plusieurs caisses, et la plus ancienne datait de 1849. L'histoire de cette ancêtre a été contée par M. Sigismond Lacroix au conseil municipal de Paris, le 13 novembre 1877, et complétée il y a quelques semaines par M. Etienne Jacquin, ancien président de la Ligue de l'Enseignement.

Un certain M. Barreswil, négociant à Paris dans le 3e arrondissement d'alors (le 2e d'aujourd'hui), et membre du comité local de surveillance des écoles, était de service un soir au corps de garde de son bataillon de garde nationale. Il expliqua à ses collègues que l'on venait d'accorder dans l'arrondissement la gratuité de l'instruction à beaucoup d'enfants qui ne pouvaient cependant au profiter, faute de vêtements et chaussures convenables. Il proposait que l'on puisât, dans la caisse de secours du bataillon, une somme suffisante sé' mettre pour qu'il fît habiller les enfants en question.

L'idée fut adoptée avec enthousiasme. A la somme prise dans la caisse de secours s'ajoutèrent maintes souscriptions, et il fut décidé que l'on ne se contenterait pas d'assister les écoliers indigents, mais que l'on ferait aussi l'acquisition de prix et de livrets d'épargne.

Le maire fut naturellement enchanté de l'initiative. Il constitua sur-le-champ quelque chose qu'il appela, selon le vœu de M. Barreswil, la Caisse des Ecoles, nomma un comité de répartition et contrôle et s'intéressée à l'œuvre nouvelle maints notables de son arrondissement.

Une caisse analogue fut fondée en 1862 dans le 1er arrondissement. Et lorsque Duruy, comprenant le merveilleux parti à tirer d'efforts de ce genre, eut obtenu la reconnaissance légale des Caisses des Ecoles, celles-ci se multiplièrent sur l'entière étendue du pays. Il y avait 203 caisses (départementales, cantonales, communales) à la survire scolaire de 1863, et 639 dès ans après.

Le champ d'action des Caisses des Ecoles, tel qu'il a été déterminé par des circulaires de Duruy (12 mai 1867) et Ferry (26 mars 1882), et par quelques autres textes officiels, — notamment par un avis du Conseil d'Etat en date du 17 mai 1900, — ce champ est presque illimité, en ce qui concerne du moins la contribution à l'œuvre de l'école laïque. Car il est bien d'insister sur ce point, et nous le signalons à la vigilance des républicains : une Caisse des Ecoles n'commet'ne illégalité lorsqu'elle subventionne une école privée ou assiste les enfants qui fréquentent celle-ci. Le fait se constate encore dans bien des localités, et ne pourrait se produire, si les préfets étaient tous bien informés et bien intentionnés.

A part cette restriction, légitime incontestablement ,on reste continuellement dans le nombre et l'importance des services que rendraient les Caisses des Ecoles, si elles entreprenaient partout, dans la mesure de leurs ressources respectives, ce qu'elles n'ont encore réalisé qu'à Paris et dans quelques autres villes.

Avec une Caisse des Ecoles on peut encourager et faciliter la fréquentation scolaire à l'aide de distribution de chaussures, vêtements et linge, fournitures de classes, récompenses aux élèves assidus, création de cantines scolaires et de classes de garde, secours aux familles qui auraient besoin du travail manuel de leurs enfants. Dans certaines localités, on peut rémunérer un patre communal, pour éviter aux enfants en âge scolaire la surveillance du bétail.

On peut fournir à l'instituteur des livres et périodiques voulus pour qu'il se tienne au courant des progrès de la science en général et de la pédagogie en particulier.

On peut assurer aux écoliers indigents la gratuité des soins médicaux et des remèdes, et à l'école spéciale celle de l'inspection médicale périodique et des bains, des douches, de la coupe de cheveux.

On peut subventionner, ou même créer, des associations amicales d'anciens élèves, des patronages ,des cours d'adultes, des sociétés de sport, des bibliothèques populaires. On peut organiser des cours professionnels, des cours d'économie ménagère, des œuvres de trousseau, des services de placement, des colonies de vacances, des visites aux monuments, musées, expositions, usines, exploitations agricoles, des excursions, des fêtes, — que sais-je !

On peut aussi, si il faut réfléchir sérieusement à cela, rendre vieille aux parents qui ne veulent pas leurs enfants à la messe, et voir d'eux ce qui les en empêche, et, si l'on se heurte à des préventions dictées par le parti prêtre, tenter de dissiper celles-ci à force de démonstrations loyales et courtoises.

Beaucoup de personnes, qui résident au village, s'écrieront que, pour développer une pareille activité, il faut bien de l'argent et bien du monde ! Elles n'ont qu'à secrier la formation de caisses cantonales, comme la loi le permet, et comme cela se fait déjà avec succès dans l'Aisne, à Brusne et en Seine-et-Marne, à Rebais.

Il convient surtout de faire appel à l'adhésion des femmes, et de réserver à celles-ci une place importante dans l'administration des Caisses des Ecoles. La logique le veut, et aussi l'intérêt de la civilisation. Qui dit femme, dit : dévouement. Un très grand nombre de femmes, qui ne vont plus à l'église, ne demanderaient pas mieux, pour aller à la République, et les militants de la démocratie les y sidéraient. Et elles la défendraient avec le même zèle que leurs mères apportaient à servir le clergé.

A. CHERDON.

PAR SERVICE SPÉCIAL

NOS INFORMATIONS

AU P. S. U.

Le Conseil national du Parti socialiste unifié et le Ministère

Nous avons donné hier le compte-rendu de la première partie de la réunion du Conseil national du parti socialiste unifié — celle où il fut question des cotisations en retard.

Dans la séance de nuit, le Conseil national a abordé l'examen de la question la plus importante de l'ordre du jour : quelle devait être l'attitude du parti à l'égard des ministères bourgeois, et en particulier du cabinet Briand ?

Le débat s'est engagé sur la motion adoptée par la Fédération de la Seine au lendemain de la constitution du gouvernement actuel. On sait que l'interpellation sur la politique générale qui a suivi la lecture de la déclaration ministérielle s'est terminée par le vote d'un ordre du jour de confiance. Plusieurs députés socialistes unifiés se sont abstenus dans ce scrutin.

La Fédération de la Seine les a blâmés. Elle a adopté une motion dont voici la conclusion :

« La Conseil fédéral, tout en rappelant d'anciennes décisions du Parti recommandant l'unanimité des votes du groupe socialiste parlementaire ,émet le vœu qu'à la suite d'une déclaration ministérielle, le groupe socialiste soit invité à opposer une contre-déclaration indiquant nettement l'attitude du Parti. »

Une discussion de doctrine s'est engagée sur cette motion. Un grand nombre de fédérations de province, notamment celles du Nord, de Bretagne, de la Somme, de l'Aube, de l'Aude, du Gard, de Vaucluse, etc., etc., ont déclaré se rallier à la motion de la Seine.

M. Jaurès a fait un long discours pour expliquer l'abstention d'un certain nombre d'élus socialistes au moment de la lecture de la déclaration ministérielle du cabinet Briand.

A ce discours, MM. Rappoport, de la Fédération de la Seine ; Pierre, de la Fédération de la Loire ; Dormoy, Jaubert, répondirent. Puis M. Grossier a répliqué en reprenant la thèse de M. Jaurès et en insistant pour que la question, vu son importance, fût renvoyée à l'examen du prochain Congrès national.

Cet ajournement a été vivement combattu, et finalement, on a décidé de poursuivre le débat.

Un incident au 9e d'infanterie

Il était bruit, depuis quelques jours, à Agen, — d'un acte de brutalité auquel le lieutenant Soulié, du 9e régiment d'infanterie, se serait livré sur un de ses hommes, en garnison d'Allemans-du-Dropt, le 10 octobre, au moment du départ des détachements envoyés dans cette localité, à l'occasion de la visite présidentielle.

Le lieutenant Soulié aurait frappé un militaire d'un violent coup de pied au bas du dos et le médecin-major aurait relevé, le lendemain, une ecchymose qui en était résultée.

Le lieutenant Soulié serait frappé de trente jours d'arrêts de rigueur, ordre du général commandant le 17e corps d'armée, en attendant, dit-on, une mesure plus grave que prendrait le ministre de la guerre.

Le lieutenant Soulié prétend que ce n'est pas un coup de pied qu'il aurait porté au soldat en question, mais seulement un coup de genou pour le retenir, au moment où celui-ci, montant dans le train qui s'ébranlait déjà, risquait de tomber sous les roues du convoi.

Un combat au Tonkin

La bande du De-Tham. Un poste de milice attaqué. Quatre hommes tués

On lit dans le « Courrier d'Haïphong » arrivé dans la matinée d'hier :

Hanoï, 30 septembre.

Les bandes du Dé-Tham, sous les ordres de Kien ,ont attaqué le poste de milice de Hoachau, province de Sontay, le 27 septembre. La bande a été repoussée, mais nous avons eu quatre miliciens tués.

Il y a huit blessés.

D'autre part le « Courrier Saïgonnais » annonce qu'on a retrouvé dans la Rivière Noire, près de l'endroit où se produisit l'attaque d'Hoah-Binh, vingt-quatre fusils Gras.

LA LÉGION ÉTRANGÈRE

Un oncle de combattre. De l'autre côté du Rhin l'engouement des Allemands pour nos régiments d'Afrique

La Germania constate avec résignation que le nombre des jeunes gens chrétens dans la légion étrangère va toujours croissant.

En 1908, 1,246 Allemands se sont engagés à la légion, et pourtant on ne se fait pas faute de discréditer les vaillants régiments que quiconque a été en Afrique a pu admirer et apprécier. Tous les moyens sont bons ; on va jusqu'à faire distribuer dans la rue un petit opuscule d'un négociant en meubles, M. Sigmund Musch.

C'est, sous le titre « La légionnaire, la très lamentable histoire d'un incélibat Allemand que les recruteurs ont longtemps dans l'intention pour lui faire signer son engagement à la légion étrangère. Le récit est émaillé des aventures extraordinaires du soldat, et on fait un tableau horrible des tortures qu'il a dû endurer. Il l'échappe, d'ailleurs, grâce aux Marocains, et cette curieuse brochure contenue l'engage.

L'AVIATION

Des manifestations violentes se sont produites à l'aérodrome de Saint-Denis

La seconde journée du meeting d'aviation, à l'hippodrome de Villars, n'a pas été plus intéressante que la première. 6 pas les incidents qui la terminèrent.

Cinquante mille personnes s'étaient rendues à Villars, dans l'enceinte de l'hippodrome, transformé même dans trop bâtiment en sérodrome, et principalement aux aviateurs. La pluie tombe à plusieurs reprises.

Un ballon, ayant par M. de Kerjarlou, insuffisamment gonflé, ne pal enlever qas son pilote.

Vers 4 heures, le monoplan Kaschin sortit, mais ne put voler.

A 5 heures, devant l'impatience de la foule, Jean Gobron se lança à son jour sur son biplan, qui avait été réparé dans la nuit, mais les roues ne purent quitter le gazon détrempé. Gobron fit deux tentatives sans succès à la nuit tombante.

La foule manifeste. Les barrières furent abattues, et des manifestants se précipitèrent dans le hangar des aéroplanes et réclamèrent leur argent. Le hangar fut entouré d'un double cordon d'infanterie, de gendarmes et d'agents de la Sûreté. Le service d'ordre, dirigé par le commissaire central de Saint-Etienne et le commandant de gendarmerie, faillit être débordé. Le préfet de la Seine, M. Bretet, se trouvait sur les lieux.

Un peloton de dragons arriva un peu pour dégager les organisateurs. Finalement, vers 6 heures, les manifestants se dispersèrent, non sans crier encore.

AU MAROC

Moulay Hafid et les Circassiennes

Le sultan, paraît-il, ne s'occupe actuellement que de trois belles et jeunes Circassiennes qui lui ont été amenées récemment par le fils d'El Mokri. Son grand amusement est de les faire voir au européennes, avec des crépeaux qu'on a pu se procurer péniblement au marché de Fez. Hafid, enchanté, prétend que ces Circassiennes portent la toilette comme de vraies Parisiennes. Quand ses visiteurs lui parlent timidement des réclamations européennes, il les envoie promener et les prie de le laisser tranquille.

On assure que le sultan abrait signé aux frères Mannesmann un nouveau firman leur concédant toutes les mines du sous-Azemmour.

Le pacha persiste à jouer de méchants tours aux protégés français et à adopter une attitude hostile et agressive contre le poste militaire français de Sidi-Ali. Ce fonctionnaire pousse Moulay Hafid en prétendant ses relations avec les officiers, les sous-officiers et ses protégés.

On essaie de faire remonter Abd el Aziz sur le scène

Des bruits indigènes provenant de F